



Nouvelle structure tarifaire pour les infirmières/ers conseil en diabétologie du 01.03.2018 publiée par Sasis SA

Pour les forfaits par séance, le code tarifaire à quatre chiffres s'applique désormais:
02.0201.00.01 Conseil en diabétologie – Conseil spécialisé en diabétologie – Forfaits par séance
Le tarif 350 a été intégré au RCCo (Registre central des conventions) et est mis en ligne
sur www.sasis.ch

Important: à noter qu'à partir du 01.03.2018, les positions tarifaires 7901 et 7902 ne seront plus remboursées.

Remarque: L'enregistrement des accords ainsi que la plateforme qualité sont toujours partie intégrante du contrat. Les nouveaux professionnels indépendants doivent demander l'accès auprès de l'Association suisse du diabète (www.diabetesschweiz.ch).

Lien pour le „Manuel qualité de l'Association suisse du diabète“:
https://www.diabetesschweiz.ch/fileadmin/files/national/gremien/QSOrdner_2014/Manuel_Qualite_2014.pdf

SBK-ASI Secrétariat central
Association suisse des infirmières et infirmiers
Choisystrasse 1, 3008 Berne, Tél: 031 388 36 36, Fax: 031 388 36 35
info@sbk-asi.ch - <https://www.sbk.ch/fr.html>